



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 15/07/21

Reçu en Préfecture le : 15/07/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210713-118766-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 13 juillet 2021
D - 2021 / 299**

Aujourd'hui 13 juillet 2021, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Madame Catherine FABRE présente à compter de 14h30, Madame Sandrine JACOTOT présente à compter de 16h20, Madame Marie-Claude NOEL présente jusqu'à 17h20 et Madame Fanny LE BOULANGER présente jusqu'à 18h35.

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Véronique SEYRAL, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

Présentation Dispositif de prévention nocturne estival. Bordeaux la Nuit. Autorisation. Signature

Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire est une préoccupation forte de la Ville de Bordeaux qu'elle partage avec l'Agence régionale de Santé, la Préfecture de Région, le Conseil Départemental, et Bordeaux Métropole. L'expérience du premier déconfinement a révélé que la reprise progressive de la vie nocturne occasionne des suroccupations des espaces publics et une adaptation des pratiques de loisirs et festives des publics. Un report sur les espaces publics, comme les quais, est constaté. Cette crise s'ajoute au contexte de prise de risques la nuit. L'accompagnement au respect des gestes barrières auprès des noctambules, de la population générale ou d'autres publics plus précaires est un enjeu de santé publique et de solidarité.

Via son dispositif Bordeaux La nuit, la ville propose de porter et de coordonner un dispositif de prévention et de médiation nocturne sur la Placette de Munich. Ce projet partenarial est le fruit d'une préoccupation commune entre l'Etat, le Conseil Départemental, Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux sur la fréquentation de ce site. Le quai rive gauche est particulièrement occupée par une diversité de population (familles, jeunes adultes, étudiants, publics plus éloignés) en début de soirée puis en fin de soirée par d'autres publics profitant de certaines vulnérabilités (9000 personnes sensibilisées été 2020).

Ce dispositif s'appuiera sur le Hangover Café, camionnette aménagée, avec de la distribution d'eau, outil validé de réduction des risques et prétexte pour entrer en contact avec les publics. Cette action sera complétée par deux maraudes, l'une à proximité du site et la seconde sur un secteur plus éloigné sur une méthode basée sur l'aller vers.

Les objectifs de cette présence sont de :

- Diffuser des messages de prévention et de réduction des risques liées aux consommations de substances psycho actives auprès des publics, dont les jeunes, incluant la prévention des gestes barrières.
- Proposer une présence humaine, bienveillante et de réassurance auprès des publics en difficulté par rapport à leurs consommations
- Accompagner les occupations des espaces publics en période de crise sanitaire, aider à faire respecter les gestes barrières avec les équipes « Inversons la Tendance » (Bordeaux Métropole Médiation)
- Être référencé lieu refuge pour des publics se sentant en insécurité ou en insécurité réelle

Les équipes du CEID, Addictions France, Avenir Santé, GIP B2M sont mutualisées.

Le financement de cette opération prévoit un budget de 40 590 €, destiné à rémunérer les opérateurs. Il est financé à hauteur de 16000€ par la ville en prestation sur le budget de son dispositif Bordeaux la Nuit.

Les autres collectivités sont sollicitées par la ville en tant qu'organisme porteur du projet :

- La Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Addictions à hauteur de 7000€
- Le Conseil Départemental sur l'appel à projet Initiative Locale de Développement Social à hauteur de 7590 €
- Bordeaux Métropole sur le fonds d'aide aux jeunes à hauteur de 10000€

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- A solliciter ces trois collectivités par demande de subvention à hauteur des sommes sus nommées
- A faire procéder au versement de ces sommes au crédit des organismes intervenant sur le terrain

- A signer tout document lié à la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 juillet 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Radouane-Cyrille JABER